GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de sécurité
Coupe de protection (sol gelé)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement naturel
Ensemencement
Épidémie commerciale
Récolte dans les balles isolées (dépérissement)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — plantation
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie-tige)
— — à thuya (cèdre)
— — à pin gris
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)
Sapinière
— — (a sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge (a pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec sapin
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (a pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pin gris
— — avec sapin
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (a pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (a thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus de 1ère hauteur	Feuillus de 2ème hauteur	Feuillus dominants
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F2 (PG)	F3 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F2 (PB)	F3 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F2 (PR)	F3 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F2 (R)	F3 (R)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F2 (S)	F3 (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)	BB (PR)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)	BJ (R)	BJ (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F2 (PG)	F3 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F2 (PB)	F3 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F2 (PR)	F3 (PR)
Peuplerais avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Chênaie avec résineux	Ch (R)	Ch (R)	Ch (R)
Érablière résineuse	E (R)	E (R)	E (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— — — — sur station humide	M (F)	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus			F
— — d'essences intolérantes			F1
— — d'essences tolérantes			F2
— — d'essences tolérantes			F3
— — (plantation)			F p
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris			BB
— — à bouleaux jaunes			BJ
Peuplerais			Pe
Chêne rouge			Ch
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris			Ch (BB)
— — à bouleaux jaunes			Ch (BJ)
— — à peuplier			Ch (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes			Ch (F1)
— — à feuillus d'essences tolérantes			Ch (F2)
Plantation d'érable à sucre			Er Sa
— — de chêne rouge			Ch Ro
— — de peuplier			Pe p
— — de peuplier hybride			Pe p x
— — de frêne d'Amérique			Fr Am
Aulnaie			A
Saulaie			S
Peupleraie			Pe
Prairie			Pr
Friche			Fr
Plantation			p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Voie ferrée (emprise)
Emplacement arbion, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Shide partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mûrisse

⊖ 10 50 % ⊕ 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
0 (ans)	0-20 ans
20	21-40
40	41-60
60	61-80
80	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-70	70-90
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT HÉQUINNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Plus d'dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre 60 et 90 ans; autres peuplements majorité des tiges soit plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	12m	7m	3m	1m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91 % et plus	'''

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 90 C1 cp 50 ⊖ 5c
- S — résineux
- 90 — classe de hauteur
- C1 — classe de densité
- cp — coupe partielle
- 50 — classe de pente
- ⊖ — défoliation
- 5c — classe de pente

R 20 c1 68 S
- R — résineux
- 20 — classe d'âge
- c1 — classe de densité
- 68 — classe de hauteur
- S — sous-groupe d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 22
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 13
Concessionnaire ou autres: 04*
Bassin hydrographique: 3400*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 97800
Division de recensement: 3
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1362*
Région écologique: 81*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 940 LA HAUTE-CÔTE NORD

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for.: 9509-5001-5501-6007
À jour: avril 1993

Carte forestière
- Photographie aérienne: 1987
- Année de publication: 1988
- Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-8	22-F-5	22-F-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-1	22-F-4	22-F-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22D-16	22C-13	22C-14	

22 F/4 N.E.